ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

Versailles le 5 Janvier 1778

Je vois, Monsieur, par la réponse dont vous avés acompagné le mémoire de M. de Walsh Serrant, que la plainte de son Régiment contre les Bandages fournis par le S. Morin Entrepreneur vous paroit mériter peu d'attention, parcequelle est isolée, et quelle peut etre suggerée par quelqu'un qui auroit interet à ce que cette fourniture fut en d'autres mains. cependant je dois vous communiquer un procés verbal qui vient de m'etre adressé de Toul par l'inventeur d'un Bandage de nouvelle construction dont l'Épreuve a été faite sur plusieurs soldats, et qui en ont reçu un si

ARC 8 d. 2 n°16

M. Louis Chirurgien Inspecteur à Paris

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

grand soulagement, quils ont demandé à le conserver. Je conviendrai néanmoins quil s'y rencontre un inconvénient fort considérable, c'est quil faut l'adapter à la conformation du sujet qui doit s'en servir. dans ce cas là il seroit donc nécessaire que chaque Chirurgien fut pourvû d'un modele semblable à celui que vous recevrés en même tems que cette lettre, et quil le fit exécuter par un ouvrier du Régiment suivant les mesures qui auroient été prises sur le Soldat infirme. Je vous prie d'examiner avec soin ce procès verbal avec les pieces jointes, et en me les renvoiant, de me donner votre avis, afin que je puisse

en rendre compte au Ministre, si vous pensés que cette nouvelle invention ait un avantage réel pour contenir les hernies.

J'ai l'honneur d'être avec un très sincère et parfait attachement, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur

= de Charvin ?.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE